

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LA ZORN ET DU PAYS DE HANAU

FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES MAISONS DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE
DU BAS-RHIN

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil avec Hébergement
Du dimanche 26 FEVRIER au vendredi 2 mars 2012

JEUNES DE 10 (scolarisé en CM2) A 17 ANS

- I. BUTS
- II. OBJECTIFS // Méthodes
- III. MOYENS
- IV. ORGANISATION PREVISIONNELLE POUR LA SEMAINE
- V. BUDGET PREVISIONNEL

I. BUTS

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn, consciente de l'utilité du développement de l'animation socio-éducative de la jeunesse sur son territoire, a signé un Contrat Temps Libre avec la Caisse d'Allocation Familiale du Bas-Rhin et a décidé de passer deux conventions :

L'une avec l'Association de Loisirs Educatifs et de Formation, développant le centre d'accueil périscolaire sur la commune de Hochfelden et les centres aérés en direction du public enfant pendant les petites et grandes vacances sur le territoire de la Communauté de Communes (novembre 2000).

L'autre avec la Fédération Départementale des Maisons de la Culture et de la Jeunesse du Bas-Rhin, pour développer des actions pour le public jeunes et pour coordonner des événements culturels sur le territoire de la Communauté de Communes.

Un animateur socioculturel est recruté au mois d'avril 2001 par la FDMJC afin de mettre en place ces actions.

Un second poste, géré directement par la collectivité est mis en place en juillet 2003.

En direction **du public jeunes**, les buts sont de développer :

- des activités socio-éducatives variées durant les petites et grandes vacances scolaires
- des initiatives de projets tout en les accompagnants
- des prises de responsabilités et d'engagement dans les actions
- des actions d'informations et de préventions
- la création d'un réseau d'animateur local et d'accompagnement à la formation

ACCUEIL AVEC HEBERGEMENT Du dimanche 26 février au vendredi 2 mars 2012

JEUNES DE 10 (scolarisé en CM2) A 17 ANS

II. OBJECTIFS

Méthodes

SOUTENIR L'INITIATIVE DES JEUNES A ACCEDER AUX SPORTS D'HIVER.

- En organisant un séjour à la neige dans une station à dimension familiale,
- en adaptant le séjour en fonction du nombre de jeunes impliquées sans contrainte de rentabilité,
- en octroyant une subvention, un soutien matériel et humain au projet,
- en organisant un séjour avec un choix d'action préalable vers une pratique alpine ou pour un séjour de découverte de diverses activités de montagne.
- en préparant le séjour avec les jeunes tout en informant les parents.

PERMETTRE AUX JEUNES D'ACQUERIR DES CONNAISSANCES DE L'ENVIRONNEMENT.

- En sollicitant une structure dans un « lieu-dit » loin des grandes infrastructures dénaturantes,
- En proposant une découverte de l'activité « raquettes », découverte du milieu naturel en hiver : la forêt, la vie des animaux, culture locale...
- En proposant un atelier « sécurité en montagne » conduite à suivre pour se déplacer en montagne hivernale, liste de l'équipement à posséder dans son sac à dos, conduite à tenir, notions simples sur la création et la vie de la neige, notions sur les avalanches, exercices d'utilisation de l'ARVA ...avec la réalisation d'un exercice de recherche d'une personne ensevelie sous la neige à l'aide d'un ARVA.
- en proposant d'autres activités ludiques en relation avec l'environnement ; courses de luges créées artisanalement par les jeunes, en effectuant une marche à la recherche d'empreintes d'animaux, en organisant un jeu photographique compléter par un atelier de développement photo (regard du jeune dans l'environnement qu'il côtoie)...

PERMETTRE AUX JEUNES DE SE FAIRE PLAISIR, DE SE CONSTRUIRE DES TERRAINS DE LIBERTE ET DES EXPERIENCES POSITIVES.

Vis-à-vis de l'activité :

- En présentant aux jeunes les éléments de compréhension du fonctionnement ainsi que les moyens de déplacement dans une station leur permettant de s'appropriier le milieu,
- en permettant aux jeunes d'évoluer par groupe autonome,
- en présentant les règles de sécurité et les personnes référents à contacter en cas de problème,
- en effectuant des reconnaissances avec des animateurs référents avant autonomisation sur la station,
- en créant avec les jeunes un code de conduite, de repères et de règles vis-à-vis de cette autonomisation.

Vis-à-vis de la vie quotidienne :

- En permettant des sorties loisirs en autonomie cadrées par un code de conduite,
- en répondant à des activités non planifiées.

PERMETTRE A CHAQUE JEUNE D'EVOLUER A SON RYTHME ET DE PRATIQUER LES ACTIVITES SELON SES ENVIES.

- En mettant en place un réveil échelonné,
- en développant des groupes de niveaux en relation avec des animateurs ou en répondant simplement à un besoin de technicité,
- en encourageant l'apprentissage de la technicité par la pratique,
- en développant une philosophie ludique de l'activité pratiquée,
- en permettant dans la semaine des temps de relâche par la pratique d'autres activités ou des moments d'oisivetés,

FAVORISER L'AUTONOMIE ET LES PRISES DE RESPONSABILITE.

- Voir objectifs de 1) à 4) initiatives, autonomisation dans l'action...
- par la gestion de son matériel d'activité et vestimentaire au quotidien,
- en permettant aux jeunes de faire évoluer leur séjour en fonction de leurs sensations.

FAVORISER LE GOUT A L'EFFORT.

- En permettant aux jeunes de se préparer physiquement préalablement au séjour en organisant les mercredis et des dimanches du mois de décembre au mois de février, des sorties VTT, patinoire, ski, fréquentables selon les envies des jeunes,
- en ayant un discours d'encouragement, de valorisation des exploits quotidiens et une réelle écoute des récits épiques des aventuriers du XXI siècles.

FAVORISER LES ECHANGES ENTRE JEUNES ET DEVELOPPER UNE PHILOSOPHIE DE GROUPE SOLIDAIRE.

- En organisant le séjour avec le secteur jeunesse limitrophe,
- en proposant des rencontres de préparation physique en amont du séjour,
- en organisant des rencontres de préparation en commun en amont du séjour,
- en établissant des règles évolutives avec les jeunes et adaptées aux différentes demandes,
- en organisant des temps d'échanges, de bilans, et d'orientation de façon quotidienne,
- en impliquant les jeunes à tour de rôle dans des attentions conviviales (préparation agréable du petit déjeuner, atelier gâteaux...),
- en organisant des regroupements informels favorisant l'échange et la convivialité (goûter),
- en développant un discours permanent d'entraide, de patience, d'encouragement, de respect entre les jeunes et les personnes environnantes.

FAVORISER L'EQUILIBRE AFFECTIF DU JEUNE.

- En favorisant une relation de confiance par un comportement adapté des animateurs, leur disponibilité pendant les moments informels, l'échange pendant les repas, l'accompagnement dans l'activité, la capacité de répondre aux problèmes rencontrés, l'identification des limites et des interdits
- en choisissant une structure chaleureuse ou doit régner une ambiance de chalet de montagne,
- en prêtant attention à répondre à une qualité, quantité et découverte alimentaire adaptée aux besoins de jeunes,
- en veillant à l'état de fatigue des jeunes,
- en orientant le jeune vers un terrain d'évolution adapté à sa pratique,
- en favorisant une pratique ludique des activités,
- en évitant des cours magistraux interminables,
- en ayant une attention actualisée à répondre à l'évolution du jeune,
- en ayant préparé avec les jeunes en amont du séjour une liste d'effet vestimentaire adapté à la neige et le comportement quotidien d'entretien à adopter après chaque sortie,
- en prêtant une attention à la qualité du matériel pédagogique et à son entretien
- en préparant avec les jeunes une semaine type du séjour.

VALORISER LE VECU ET LES CHOIX D' ACTIONS DES JEUNES.

- En réalisant des expositions destinées à être présentées dans les lieux de vie des jeunes et dans les différentes structures institutionnelles du territoire,
- en présentant une disponibilité de l'équipe d'animation à répondre et à soutenir leur motivation pour la mise en place de nouveaux projets,
- en témoignant de leur projet par voie de presse, gazettes communales, reportage sur Internet...

FAVORISER LE DEPART EN VACANCES POUR TOUS

- En organisant un séjour à dimension familiale,
- en choisissant des lieux de séjours ayant conservés leur authenticité montagnarde,
- en identifiant le public en partenariat avec le centre d'actions sociales du territoire, les mairies et l'équipe éducative du collège,
- en développant des actions d'autofinancements,
- en soutenant financièrement le projet.

II. MOYENS

1) Humain :

- Création d'une équipe d'animation à l'effectif réfléchi pour anticiper les différentes demandes des jeunes,
- Informer et /ou former l'équipe d'animation à leur rôle formateur vis-à-vis des jeunes répondant aux objectifs pédagogiques du séjour :
 - projet d'autonomisation,
 - notion de plaisir...
 - prévention des risques et comportements en cas de difficultés,
 - vie en collectivité...
- Informer et / ou former l'équipe d'animation à toutes les dimensions de l'organisation d'un CVL en montagne :
 - Réaction physique liée à l'environnement,
 - adaptation, alimentaire, vestimentaire, du sommeil...
- sollicitation d'encadrement spécifique pour les ateliers découvertes raquettes, igloo et sécurité en montagne.

Pour ce séjour l'équipe d'animation sera constituée :

50 jeunes : 1 directeur
3 animateur BAFA
2 animateurs stagiaire / BAFA

2) Matériel :

a) Transport :

- Sollicitation d'une compagnie de transport.

- Un mini bus du Service Jeunesse pour les petits déplacements sur place

b) Pédagogique :

- Banque de matériel pédagogique des Service Jeunesse des Communauté de Communes (labo photo, jeu de société, bibliothèque ...).
- Location de matériel spécifique
- Outil d'information pour la sécurité de l'activité

c) Hébergement :

- Location d'un chalet en pension complète

Centre de vacances l'Accueil savoyard

74490 Onnion, Haute Savoie

Tél. : 04.50.35.76.87 // Agrément Jeunesse et Sport : n°74 205 1004

IV. ORGANISATION PREVISIONNELLE POUR LA SEMAINE

Départ Hochfelden : 9h, repas tiré du sac.

Arrivée à Onnion au environ de 16h00

- Déchargement collectif des véhicules
- Location du matériel de ski
- Installation dans les chambres / Toilette
- Repas (environ 19h30)
- Temps d'échanges et d'orientation
 - Mise en place des règles de vie de la structure d'accueil en présence du responsable du chalet.
 - Mise en place des règles de conduite vis à vis des horaires.
 - Rappel du comportement sur les pistes et les différentes activités et des relations avec les locaux.
 - Présentation de la semaine.
 - Constitution des groupes de ski pour le premier jour de pratique par niveau technique :
- Temps libre, discussion avec les jeunes.
- Coucher : 10-12 ans : 22h00 dans les chambres,
22h15 extinction des feux
13-17 ans : 23h00 dans les chambres
23h15 extinction des feux

Les horaires ne sont que des propositions, ils seront travaillés lors des réunions de préparations avec les jeunes et présentés aux parents.

Les jeunes devront être particulièrement sensibilisés avant le séjour sur les respects du rythme de chacun particulièrement du sommeil et qu'un comportement néfaste peut endommager la sérénité d'un groupe (particulièrement les comportements vis à vis du bruit : cris dans les couloirs, claquement de portes etc....).

2^{ème} jour : lundi

- Lever.

- Petit déjeuner entre 8h et 9h
- Toilette.
- Départ pour les activités :

Alpin: départ 9h30 pour la station des brasses, récupérer le matériel de ski déjà réservé et préparé techniquement. Ce déplacement se réalise à pied (1 km du chalet aux pistes, soit un très bon échauffement en prévention d'accidents)

- Activités : Alpin 10h – 12h ; découverte montagne 10h30 à 12h
- Retour chalet
- 12h30 repas.
- Départ pour les activités (horaires en fonction de la motivation des jeunes)
- Activités : alpin réalisable entre 14h et 17h ;
- Retour chalet
- Goûter, toilette, temps calme.
- 19h00 repas.
- Temps d'échanges, de bilans, et d'orientation.
- Veillée.
- Coucher.

Mardi et jeudi Idem. + Animation selon les demandes

Mercredi : découverte montagne : départ 10h pour le plateau de plaine Joux en navette locale. Rotation matin – après midi marche raquette et sensibilisation au secours en montagne.

6^{ème} jour : vendredi

- Premier rangement et nettoyage des locaux le matin et entre midi et deux si cela est possible.
- Départ de la station de ski à 17h00.
- Retour du matériel de ski en location
- Toilette, bagage.
- Ménage des chambres et des sanitaires.
- Chargement collectif des minis bus.

Nota : 3 repas maximum au cours du séjour pourront être servi froid sur la station en fonction de la motivation des jeunes et de la météo.

Départ 19h00 d'Onnion, un repas froid préparé par les responsables de l'accueil sera servi au cours du voyage.

Un arrêt téléphone sera organisé pour prévenir les parents des horaires de retour.

V. BUDGET PREVISIONNEL

1) Prévisionnel pour 50 jeunes avec 7 encadrants

	Nre de jours		Nbre de participants	Prix journée	Dépenses	Recettes	
Hébergement	5,00	-12 ans	5	31,00	775,00		
	5,00	13-17 ans	45	33,50	7 537,50		
	5,00	Adultes	7	37,00	1 295,00		
	Dernier repas			57	5,00	285,00	
	TOTAL participants			57		9 892,50	
Location matériel		ski (-150cm)	0	31,00	0,00		
		ski (+150cm)	38	37,00	1 406,00		
		casque	57	12,00	684,00		
		Surf	10	70,00	700,00		
	TOTAL location					2 500,00	
Forfaits	4,00	-15 ans	12	47,00	564,00		
	4,00	+15 ans (adultes)	12	60,00	720,00		
	4,00	Adultes	2	60,00	120,00		
	5,00	-15 ans	13	59,00	767,00		
	5,00	+15 ans (adultes)	12	75,00	900,00		
	5,00	Adultes	6	75,00	450,00		
	Tarif groupes:		1 gratuité pour 10 à partir de 20 payants	5	60,00		300,00
TOTAL forfaits			57		3 521,00		
Journée découverte					400,00		
Transport					2 200,00		
Essence					281,50		
Assurances FDMJC					1 200,00		
Participation Familles			50	370,00		18 500,00	
Conseil Général	6,00		50	0,65		195,00	
SAJ Zorn + Hanau	500,00	500,00				1 000,00	
TOTAL					19 995,00	19 995,00	

*N'est pas comptabilisé dans la participation des secteurs : les salaires des animateurs professionnels, le véhicule 9 places et gasoil, la communication

Tarifs :	355,00 €	Sans locations
	370,00 €	Location ski
	380,00 €	Location surf

Pour les familles disposant des bons CAF :

Quotient familial	Valeur	Durée du Séjour	Somme déductible pour le séjour	Reste à régler hors location matériel
0-500	25 €	6	150 €	205 €
501-700	20 €	6	120 €	235 €